

# Vignobles : vin rouge, vin blanc et blanchiment d'argent ?

L'organisme gouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent, Tracfin, estime qu'il y a un risque accru de mouvements de capitaux illicites dans les vignobles français, notamment en cas de rachat par des fonds d'investissement étrangers en provenance de l'Est et de l'Asie. Bercy est appelé à être vigilant.

Des mouvements d'argent inexplicables dans les vignobles

L'un des secteurs qui font la fierté de la France pourrait être entaché par un mouvement de capitaux « inexplicable » selon ce qu'ont fait remonter aux autorités divers notaires et banquiers. Tracfin (Traitement du renseignement et Action contre les circuits Financiers clandestins) a donc pris le dossier en main.

Les investissements en provenance des pays de l'Est de l'Europe comme la Russie et l'Ukraine et certains investissements chinois pourraient cacher un blanchiment d'argent. Dans le rapport de Tracfin publié début août 2013 l'accent est mis sur les « sociétés en cascade installées dans des pays à fiscalité privilégiée ».

Il paraît donc impossible de retracer à la source les capitaux pour en comprendre la provenance. Si ce n'est pas certain qu'il s'agisse de capitaux blanchis, la vigilance reste de mise et le Ministère de l'Economie est appelé à faire attention.

Quelques dossiers pour blanchiment d'argent transmis à la justice

Le secteur vitivinicole serait effectivement le lieu de malversations financières, si on en croit Tracfin, puisque l'organe gouvernemental a déjà saisi la justice pour quelques transactions. Mais la question de l'argent sale dans le secteur du vin semble prendre de l'ampleur.

Alors qu'en 2007 moins de dix déclarations concernant des soupçons d'argent sale – sur les 27 000 reçues par Tracfin – concernaient des vignobles, ce chiffre aurait triplé en 2010 et pourrait encore augmenter.

Il faut dire que le secteur vitivinicole français attire les investissements. Avec un chiffre d'affaires en 2012 de 11,2 milliards d'euros seulement en ce qui concerne les exportations, le vin français reste une valeur sûre malgré la crise.

Les pays de l'Est plus susceptibles d'investir de l'argent sale

Si Tracfin considère que la Chine est un pays qui pourrait donner lieu à des mouvements de capitaux illicites dans le secteur vitivinicole, ce sentiment n'est pas partagé par les professionnels du secteur. Ce sont plutôt les capitaux russes et des pays de l'ex-URSS qui poseraient problème.

C'est en effet plus facile de tracer la provenance de l'argent chinois étant donné la difficulté qui existe, en termes de démarches, pour faire sortir de l'argent de Chine. En Russie, de manière générale, la sortie des capitaux est beaucoup plus facile et moins contrôlée, ce qui pourrait permettre de cacher plus facilement des investissements frauduleux.